

Portage des repas à domicile



La mission du portage de repas à domicile est de permettre le maintien à domicile des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes présentant des difficultés physiques temporaires afin de favoriser leur autonomie par une diminution des contraintes quotidiennes.

La Société **CRM 12 RODEZ** a été retenue pour le portage des repas.

Tarif portage du repas :

- * **se renseigner auprès de la mairie**

Les menus sont composés de :

- * Potage,
- * une entrée,
- * un plat principal,
- * fromage
- * dessert.
- * pain

Possibilité également de menus sans sel et sans sucre.

Les repas sont livrés par camion réfrigéré selon la fréquence que vous aurez choisie.

La fréquence de livraison est la suivante :

- * Le lundi
- * Le mardi (repas du mardi et du mercredi)
- * Le jeudi
- * Le vendredi (repas du vendredi, samedi et dimanche)

Pour connaître les modalités de ce service, vous pouvez contacter

le secrétariat de Mairie. Tél : 05 61 82 67 26.